

Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du lundi 17 juin 2024 Séance N° 1

de 22h15 à 22h35
à la salle bourgeoisiale

Président : M. Martial Kamerzin

Vice-Président : M. Olivier Duchoud

Présents : Mme Nathalie von Dach
M. Frédéric Délèze
M. Sébastien Schornoz

Visite : M. Christophe Cordonier, Fiduciaire de Crans-Montana SA

Preneur du PV: M. Lionel Nanchen, Secrétaire-caissier communal

7 bourgeoisies et bourgeois sont présents dont 3 membres du Conseil.

Ouverture de l'Assemblée Bourgeoisiale

Messieurs les anciens Présidents,

Mesdames, Messieurs,

Le Président remercie les Bourgeoisies et les Bourgeois d'avoir répondu présent et souhaite que cette Assemblée se déroule dans un esprit serein et positif pour faire honneur à l'ensemble de la Communauté.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, **le Président** informe l'Assemblée que la séance est enregistrée dans sa totalité.

L'Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage, par circulaire distribuée à tous les ménages et par insertion sur le site www.icogne.ch.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Procès-verbal de la dernière Assemblée.**
- 2. Nomination des scrutateurs.**
- 3. Comptes 2023 de la Bourgeoisie.**
- 4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle.**
- 5. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie. Décision.**
- 6. Divers.**

Le Président demande s'il y a des remarques concernant cet ordre du jour.

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère l'ordre du jour comme accepté.

Le Président désigne M. Lionel Nanchen, Secrétaire-communal, pour la rédaction du procès-verbal.

1. Procès-verbal de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 12 décembre 2023 ayant été publié sur le site www.icogne.ch, **le Président** n'en fait pas lecture.

Le Président demande à l'Assemblée s'il y a des remarques ou des questions quant à son contenu.

Aucune remarque n'étant formulée, **le Président** considère le procès-verbal comme approuvé.

2. Nomination des Scrutateurs

Le Président nomme **M. Jean-Michel Mayor** comme scrutateur.

3. Comptes 2023 de la Bourgeoisie

La lecture détaillée des comptes n'étant pas demandée, **M. Olivier Duchoud** donne lecture des principaux chiffres des comptes 2023 qui n'appellent pas de commentaire de l'Assemblée bourgeoise.

FONCTIONNEMENT

Charges financières	CHF	65'194.75
Revenus financiers	CHF	118'149.73
Marge d'autofinancement	CHF	52'954.98
Amortissements ordinaires	CHF	450.30
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	68.00
Excédent de revenus	CHF	52'572.68

FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	CHF	52'954.98
Excédent de financement	CHF	52'954.98

Mme Laurence Gasser demande combien ont coûté les travaux pour l'installation des panneaux solaires sur le toit de la salle bourgeoise ainsi que l'isolation du toit de cette salle.

M. Olivier Duchoud répond que les travaux qui ont été réalisés en 2021 avaient coûté environ CHF 70'000.- et que des subventions ont été touchées en 2023. **M. Olivier Duchoud** ajoute que les panneaux solaires ont été financés par la Municipalité d'Icogne et que les travaux d'isolation et de ferblanterie sur le toit ont également été financés par la Bourgeoisie d'Icogne. En effet, l'énergie des panneaux solaires est utilisée par la Municipalité d'Icogne.

Mme Marina Kamerzin demande si le montant en revenus de CHF 24'600.- concerne que le Café d'Icogne ou également l'appartement.

M. Olivier Duchoud répond que ce montant de CHF 24'600.- concerne le Café d'Icogne et l'appartement au 1^{er} étage ainsi que l'aide de la Municipalité d'Icogne.

Au niveau du Café d'Icogne, **M. Olivier Duchoud** informe l'Assemblée bourgeoise qu'il y a eu un dégât d'eau qui a été pris en charge par l'assurance au niveau de l'appartement et que le goudron de la place au nord du Café d'Icogne a été refait.

4. Rapport de la Fiduciaire de contrôle

M. Christophe Cordonier donne la lecture de son rapport des comptes de l'exercice 2023 pour la Bourgeoisie. **M. Christophe Cordonier** recommande à l'Assemblée bourgeoise d'approuver les comptes qui présentent un excédent de financement de CHF 52'954.98, le

bilan totalisant CHF 1'305'621.55 de fortune au 31 décembre 2023. La situation financière de la Bourgeoisie permet de faire face à ses engagements.

5. Approbation des comptes 2023 de la Bourgeoisie. Décision

Le Président demande aux citoyennes et citoyens qui approuvent les comptes 2023 de la Bourgeoisie d'Icogne de se prononcer par main levée :

Oui	6
Non	0
Abstention	0

Le Président informe que les comptes 2023 de la Bourgeoisie d'Icogne sont acceptés par l'Assemblée bourgeoisiale tels que présentés.

6. Divers

Le Président ouvre le point des divers et demande aux citoyens présents si quelqu'un souhaite s'exprimer.

La parole n'étant pas demandée, **le Président** clôt l'Assemblée bourgeoisiale à 22h35 et invite les membres à se lever afin de réciter la prière.

Icogne, le 17 juin 2024

Le Président

Le Secrétaire

Martial Kamerzin

Lionel Nanchen